

RELIURE JAPONAISE – 26 ET 27 MARS 2022

OBJECTIF : Découvrir une autre manière de lier les pages

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser trois reliures « japonaises », avec des techniques différentes (occidentale, chinoise, japonaise).

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes bases de reliure (2^{ème} année de reliure à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

12 heures en présentiel

Deux journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, un week-end hors vacances scolaires zone C.

L'AAAV se réserve le droit de ne pas ouvrir ce stage si le nombre de participants est insuffisant.
Confirmation 15 jours avant date du stage.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 280 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir un livre et des fournitures

Pour les personnes bénéficiant d'une prise en charge : 40€ de frais de dossier

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

1^{er} jour : Une reliure japonaise traditionnelle souple en papier et une reliure japonaise avec dos cuir et plats rigides en toile

2^{ème} jour : Démonstration et réalisation d'une reliure japonaise de création pour livre occidental en cahiers.

A APPORTER

Outils : petit matériel de reliure : pinceau, plioir, règle, compas, petits ciseaux équerre, scalpel n°3 / lames 10A, scalpel n°4 / lames 25 - deux pinces à dessin

Fournitures : Deux grandes feuilles de papiers décorés qui serviront à habiller vos deux reliures japonaises - Deux morceaux de toile fine (genre Relon) d'environ 25x15 cm assortis à vos papiers décorés.

Une grande bande de cuir (de préférence du buffle) : hauteur = hauteur du livre + 3cm, largeur = 4 fois la largeur du livre. Faites parer le tout à 3/10^e.

Les deux masses papier et le fil sont fournis par l'atelier.

Autre : Pour le 2^{ème} jour : un livre en cahiers (pas plus de 6 cahiers). Ils ne doivent pas être trop fins. Vous pouvez travailler sur des cahiers blancs.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) – Florent ROUSSEAU

Relieur expérimenté titulaire du CAP de reliure, du diplôme de l'UCAD et du certificat de dorure de l'école Estienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences. Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de stage.

(Suite au verso)

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire. Correction par le formateur, au fur et à mesure de la réalisation et au final.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des réalisations.